

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Fermeture des sièges de Zurich et Paris - LAFARGEHOLCIM méprise une fois de plus les représentants des salariés

La Fédération Européenne des Travailleurs du Bâtiment et du Bois (FETBB) est surprise et scandalisée de la communication envoyée par le groupe LafargeHolcim (25 mai 2018) de son intention de fermer les sièges en France et en Suisse.

Lors de la réunion plénière du comité d'entreprise européen organisée le 17 mai à Zürich, la direction européenne a encore nié les rumeurs d'une telle fermeture. 8 jours plus tard, le groupe annonçait le contraire dans les médias. Sam Hägglund, Secrétaire Général de la FETBB, a déclaré : « *Cette décision confirme ce que nous avons déjà constaté, il ne s'agit pas d'une fusion entre égaux. La tradition française de dialogue social chez LAFARGE a été balayée d'un revers de la main et a été remplacée par un management basé sur l'actionnariat. Suite à la fusion, 50000 travailleurs ont perdu leur emploi, les chiffres sur la santé sécurité sont catastrophiques et le groupe est revenu sur son engagement de signer un accord mondial. Nous ne pouvons que condamner cette évolution.* »

La FETBB ne peut pas admettre ce manque de respect. Il s'agit non seulement d'un manque de respect pour les représentants des travailleurs LafargeHolcim, mais aussi d'un manque de respect pour les procédures d'information et consultation prévues par la législation européenne et l'accord du Comité d'Entreprise Européen LafargeHolcim.

La FETBB rappelle que la décision du groupe LafargeHolcim est nulle tant que le comité d'entreprise européen n'a pas exprimé un avis dans le cadre du processus d'information et consultation. La FETBB prendra contact avec ses avocats dans les prochains jours pour envisager les prochaines étapes et sollicitera une réunion extraordinaire de CEE pour prendre les décisions qui s'imposent face au non-respect de l'accord et de la législation européenne.

**Fédération nationale
des salariés de la
construction et du bois
CFDT**

47/49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19
Tel : 01 56 41 55 60
Fax : 01 56 41 55 61

mail: fncb@cfdt.fr
www.cfdt-construction-bois.fr

Contact FNCB-CFDT :

Pauline Bidaud – 06 85 37 43 25
pauline.bidaud@construction-bois.cfdt.fr
Jean-Michel GILLET – 06-76-05-70-68
jeanmichel.gillet@construction-bois.cfdt.fr